

REPENSER LA REPRÉSENTATION POLITIQUE, RÉHABILITER L'ÉMOTION

Esther Durin¹

Face à la montée des discours identitaires d'extrême droite, face à la spectacularisation de la vie politique et de l'information, l'émotion en communication politique suscite la méfiance et continue d'être appréhendée comme un instrument de manipulation des foules ; comme un élément perturbateur de la – bonne – décision démocratique. La notion de représentation politique demeure, quant à elle, largement ancrée dans un paradigme positiviste. Elle est surtout étudiée dans sa dimension vicariante, c'est-à-dire de remplacement, de substitution (Berthoz 2013), au prisme de l'ingénierie institutionnelle et électorale.

Sous l'influence de la « rationalité communicative » habermasienne, l'éthique démocratique est surtout absorbée par le niveau normatif et procédural, confondue avec lui. L'exercice délibératif – en l'occurrence celui des représentants – devient l'élément fondateur de la démocratie ; la vertu qui permet d'élever les préférences et les intérêts individuels de consommateurs au rang de contributions délibérées de citoyens au bien commun. L'émotion, qui y tient une place limitée, est reconnue comme inéluctable, peut et doit être limitée par des mécanismes de contrôle. C'est ici la vision du consensus post-politique européen, lequel débar-

¹ Esther Durin est docteure en Sciences du langage (Université Paul-Valéry Montpellier 3) et chargée de cours à l'IHECS.

Repenser la représentation politique

rasserait l'action politique des anciennes luttes idéologiques sous la bannière pragmatique de la nouvelle gouvernance.

Or, cette vision des choses est aujourd'hui très fortement mise à l'épreuve par les discours identitaires nationalistes et ethno-culturels, qui, précisément, sont fondés sur l'émotion. Plutôt que de les renvoyer dans les marges de l'opposition légitime, ne devrait-on pas s'intéresser à ces discours dans la mesure où ils interrogent notre relation au politique et la perception que nous en avons ?

Questionner les usages du terme « représentation » vient, dès lors, ouvrir de nouvelles voies de compréhension des enjeux de la représentation politique comme mode de subjectivation collective. L'émotion y tient justement un rôle crucial.

Les sens de la représentation

En allemand, le concept français de « représentation » donne lieu à pas moins de quatre référents codifiés, selon la dimension que l'on entend privilégier (Hayat et Sintomer 2013 : 7-9). Parmi ceux-ci, *Vertretung* renvoie à la représentation comme mandat, dans une approche juridique et sociologique. *Repräsentation* concerne le lien de vicariance, cette fois dans une perspective plus analytique ou propre à la psychologie sociale. Elle correspond à la représentation comme incarnation. Il ne s'agit plus d'« agir au nom de », mais d'« agir comme » (Sintomer 2013 : 21) ; un élément parmi les autres vient de manière métonymique représenter le tout de la communauté. Cette deuxième acception élargit notre champ d'études par-delà les représentants formellement reconnus par l'élection. L'incarnation repose sur sa mise en visibilité (*Darstellung* ou représentation théâtrale) comme *pars pro toto* d'une communauté imaginée en relation différentielle et an-

tagoniste à d'autres communautés (*Vorstellung* ou processus de figuration du monde). Pour Gerhard Göhler, qui mobilise la notion de « représentation symbolique », la représentation de la communauté passe, au préalable, par la représentation de ses valeurs fondatrices (2013 : 98-99). Or, les émotions sont au cœur de l'expérience humaine de ces valeurs.

Cette représentation symbolique renvoie également à la pleine contingence du sens et au caractère arbitraire, idéologique, de toute identité. Avant leur mise en mot, il n'y a « entre les identités en formation que de pures différences positionnelles, presque indéterminées quant aux contenus qu'elles proposent » (Landowski 1997 : 26). Toute représentation du monde, tout ordre social est précaire dans ses fondements. C'est dans cette précarité que se situe le potentiel démocratique, celui qui consiste à « déclorer le monde » (Nicolas 2018 : 18) pour y faire émerger de nouveaux sujets politiques.

Subjectivation politique, antagonisme et émotion

C'est le propre du politique – et de la littérature, écrit Jacques Rancière – que de rendre possible,

« en surimpression sur le compte des parties de la communauté et la complétude des corps consentants et convenants, l'existence d'êtres sans corps, d'êtres faits de mots qui ne coïncident avec aucun corps, qui ne sont ni des propriétés de choses échangeables, ni des conventions d'un rapport d'échange » (Rancière 1998 : 194).

C'est par un mouvement de désarticulation-réarticulation qui se vit d'abord comme une transgression, une opposition, une résis-

tance, que le sujet parvient à se signifier. Les passions qui fondent l'antagonisme sont non seulement inéliminables, mais aussi indispensables à un agir démocratique. Le déni des fondements dissensuels du *demos* condamne en effet ce dernier à disparaître dans l'infrapolitique des corps biologiques qui nous exposent à une altérité radicale autant qu'à un gouffre identitaire, avec le retour des émotions dans leur version la plus brute.

Au contraire, la subjectivation démocratique repose sur la sublimation de ces émotions, dirigée vers la créativité collective et l'invention de nouvelles formations hégémoniques en confrontation (Laclau et Mouffe 2009). Face au chronotope (Bakhtine 1981) imposé par l'ordre dominant, Oskar Negt insiste sur la nécessité de l'activité imaginative inhérente à tout projet émancipatoire (2007). Ce « monument imaginaire » n'est pas conçu comme une fuite du réel, mais bien comme « une force productive et cohérente de l'esprit » (Negt 2007 : 83), comme un travail de décentration, de médiation et d'organisation de l'expérience.

Les raisons des émotions

Depuis une trentaine d'années, la psychologie, la sociologie et les études d'argumentation ont montré toute l'aporie de l'opposition rationnel/émotionnel. Du côté de la rhétorique, bien que théorisés comme trois pôles distincts par Aristote et Cicéron, le *logos* (*docere* chez Cicéron), qui représente la logique et s'adresse à l'allocutaire en tant qu'être rationnel, l'*ethos* (*placere*), qui représente l'image que le locuteur projette dans le discours et agit sur l'imaginaire de l'allocutaire, et le *pathos* (*movere*), qui représente les émotions et vise la sensibilité de l'allocutaire, se révèlent « tissé[e]s dans la même trame discursive et s'avèrent, de ce fait, inséparables » (Amossy 2010 : 172). Aussi, rappelle Christian Plan-

tin, « il n'est pas possible de construire argumentativement une proposition sérieusement argumentée, politique ou autre, sans construire simultanément une émotion vive associée » (2012 : 164).

À côté des études prenant comme objet l'effet cognitif des émotions, ou « effet pathémique » (Charaudeau 2000), d'autres (Paperman 1992 ; Plantin 2011 ; Angenot 2008 ; Micheli 2008, 2014) se sont attachées à analyser en symétrie les origines cognitives des émotions. Ces dernières apparaissent argumentables et deviennent, elles-mêmes, des objets de légitimation. Elles jouent donc un rôle important dans la construction et la stimulation du débat public (Nussbaum 2011). Patricia Paperman voit dans la démonstration des émotions un fort marqueur de point de vue (1992 : 105). L'évaluation ne concerne alors pas seulement la situation, mais également les différents autres points de vue qui s'affrontent à son sujet. Ida Hekmat, Raphaël Micheli et Alain Rabatel proposent ainsi la notion de « camp émotionnel » (2015 : 10). En soulignant la fragilité de la distinction entre rationnel et émotionnel, ces études mettent en question la mise au ban généralisée de l'émotion. Les émotions – au pluriel – ne se construisent cependant pas de la même façon et n'ont pas les mêmes effets (Ballet 2014). Indignation et colère, peur ou mépris, ces émotions influencent diversement la représentation du monde et de l'agir démocratique.

Émotions et agir démocratique

Laurence Kaufmann et Fabienne Malbois ont spécifiquement mis en avant l'*arc affectif* de l'indignation, registre affectif typique du discours de subjectivation politique : « le sujet qui s'indigne se réclame en arrière-fond d'un sujet en "Nous" qui est susceptible

d'étayer son énonciation » (2015). L'indignation est souvent associée à la colère, émotion dont elle prendrait le relais. La colère est engendrée par « un sentiment de restriction physique ou psychologique ». Elle apparaît « lorsque des barrières empêchent l'atteinte d'un objectif fortement désiré ou lorsqu'elles entravent l'expression du soi » (Perrin-Martinengq et Hussant-Zébian 2010 : 13). C'est le cas des situations de domination. Comme émotion « chaude », elle est mobilisatrice d'énergie et pousse à l'action, contre l'objet de la colère. En prolongement, l'indignation « requiert que l'on puisse décrire un état de choses négatif, non comme l'effet du hasard, mais bien comme l'effet d'une action dont la responsabilité est imputable à un agent » (Micheli 2008 : 51).

L'indignation se distingue aussi de la colère par la réaction comportementale qu'elle engendre, passant de la violence à « l'engagement pour redresser les torts » (Plantin 2012 : 165). La représentation de l'agir confrontationnel se donne un horizon temporel ascendant et prend place sur un espace symbolique commun avec l'adversaire. La scène dite de l'*agon* est, en effet, celle d'un « consensus conflictuel ». Le consensus ne porte pas sur la manière dont le social est institué et organisé, mais sur les conditions mêmes de son institution démocratique. Il porte sur la nécessité du dissensus – dissensus entre des représentations concurrentes du monde, lesquelles, en étant posées, font immédiatement et nécessairement émerger des positions-sujets pour les incarner.

À l'inverse, le mépris, la peur ou le dégoût suppriment tout terrain symbolique commun. Comme sentiment de supériorité, le mépris fonctionne comme une émotion « froide » qui vise la mise à distance, la destruction ou l'élimination de l'autre (Perrin-

Martinenq et Hussant-Zébian 2010 : 16-17). La peur, intensivement utilisée dans les discours sur le déclin ou le choc des civilisations, entraîne, pour sa part, un comportement de fuite vis-à-vis de l'altérité (Plantin 2012 : 165) et bloque l'agir démocratique en deçà d'un futur menaçant. Renvoyant aux travaux de Susan Miller sur le dégoût, Kaufmann et Malbois définissent celui-ci comme « un sentiment de répulsion, d'écœurement ou de rejet provoqué par un mal physique ou moral infligé au corps propre » (2015 : 4). Selon les auteures la particularité de ce type d'émotion par rapport à d'autres plus abstraites comme l'indignation réside dans sa partageabilité. En l'occurrence,

« le destinataire est invité à "empathiser" avec le locuteur sous le mode d'un ressaisissement phénoménologique et physiologique [...]. Le dégoût tisse les contours d'une "communauté des écœurés" dont les membres sont, littéralement, "les membres d'un même corps" » (*Ibid.*).

Ces quelques exemples n'ont pas vocation à l'exhaustivité. Leur but est plutôt d'ouvrir quelques pistes de recherche replaçant les émotions au centre de l'économie du symbolique et du politique. Nous verrons bientôt combien les recherches et les concepts mobilisés dans ce texte convergent avec les propositions des auteurs du présent recueil.

Bibliographie

Amossy Ruth (dir.), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 2010.

Angenot Marc, « Le ressentiment : raisonnement, pathos, idéologie », dans Michael Rinn (dir.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Rennes, PUR, 2008, p. 83-98.

Bakhtine Mikhaïl, *The Dialogic Imagination. Four Essays*, Austin, University of Texas Press, 1981.

Ballet Marion, *Émotions et élections – Les campagnes présidentielles françaises (1981-2012)*, Paris, INA Éditions, 2014.

Berthoz Alain, *La vicariance. Le cerveau créateur de mondes*, Paris, Odile Jacob, 2013.

Charaudeau Patrick, « Une problématisation discursive de l'émotion. À propos des effets de pathémisation à la télévision », dans Marianne Doury, Christian Plantin et Véronique Traverso (dir.), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2010, p. 125-155.

Göhler Gerhard, « La dimension affective de la démocratie : Réflexions sur la relation de la délibération et de la symbolicité », *Raisons politiques*, 2013, 50/2, p.97-114.

Hayat Samuel et Yves Sintomer, « Repenser la représentation politique », *Raisons politiques*, 2013, 50/2, p. 5-11.

Kaufmann Laurence et Fabienne Malbois, « "S'éprouver" en public : l'arc affectif de l'indignation dans la controverse "Iacub-DSK" », dans Alain Rabatel, Michelle Monte et Maria das Graças Soares Rodrigues (dir.), *Comment les médias parlent des émotions : l'affaire Nafissatou Diallo contre Dominique Strauss-Kahn*, Limoges, Lambert-Lucas, 2015, p.99-117.

Laclau Ernesto et Chantal Mouffe, *Hégémonie et stratégie socialiste. Vers une politique démocratique radicale*, Besançon, Les Solitaires Intempestifs, 2009.

Landowski Éric, *Présences de l'autre. Essais de socio-sémio-tique II*, Paris, PUF, 1997.

Micheli Raphaël, « La construction argumentative des émotions : pitié et indignation dans le débat parlementaire de 1908 sur l'abolition de la peine de mort », dans Michael Rinn (dir.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Rennes, PUR, 2010, p. 21-36.

Micheli Raphaël, Ida Hekmat et Alain Rabatel (dir.), *Les émotions argumentées dans les médias. Le Discours et la langue*, 2013, n° 41.

Micheli Raphaël, *Les émotions dans les discours. Modèle d'analyse, perspectives empiriques*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2014.

Negt Oscar, *L'espace public oppositionnel*, Paris, Payot, 2007.

Nicolas Loïc, « Introduction. Apprivoiser la précarité : un art (principalement) rhétorique », dans Loïc Nicolas (dir.), *Le Fragile et le flou. De la précarité en rhétorique*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 11-27.

Nussbaum Patricia, *Les Émotions démocratiques. Comment former le citoyen du XXI^e siècle ?*, Paris, Flammarion, 2011.

Paperman Patricia, « Les émotions et l'espace public », *Quaderni*, 1992, n° 18, p. 93-107.

Perrin-Martinenq Delphine et Rola Hussant-Zébian, *La colère, le dégoût et le mépris conduisent-ils à des formes similaires de résistance du consommateur par rapport à la marque ?*, 2010 : <http://s2.e-monsite.com/2010/01/11/11/1-Perrin-Hussant-Zebian.pdf>.

Plantin Christian, « Indignes, indignités, indignés : la construction argumentative de l'indignation », *Recherches. Revue de didactique et de pédagogie du français*, 2012, n° 56, p. 163-182.

—, *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionnel*, Berne, Peter Lang, 2011.

Repenser la représentation politique

Rancière Jacques, *Aux bords du politique*, Paris, Folio essais, 1998.

Sintomer Yves, « Les sens de la représentation politique : usages et mésusages d'une notion », *Raisons politiques*, 2013, n° 50/2, p.13-34.